

Le Conseil Municipal, convoqué le 11 décembre 2024, s'est réuni en séance le **19 décembre 2024**, à 19 heures, en Mairie de CAESTRE, sous la Présidence de M. Jean Luc SCHRICKE, Maire de CAESTRE.

Présents : M. SCHRICKE, M. GOSSEY, Mme DEGRAVE, M. CRINQUETTE, Mme ROHART, Mme PARIS, M. LOEWENGUTH, M. CAROUX, Mme LEBLANC,
Absents, excusés : M. SIEMIATKOWSKI, M. VANOVERSHELDE, Mme VENNIN, Mme CALOONE, M. CEROUTER, M. MAERTEN, M. GHELEIN, Mme VAN DE ROSTYNE
Pouvoirs : Mme VENNIN à Mme DEGRAVE, M. CEROUTER à M. SCHRICKE, M. GHELEIN à Mme ROHART, Mme VAN DE ROSTYNE à M. GOSSEY
Secrétaire de séance : M. GOSSEY

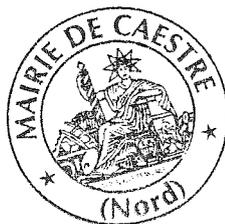
Le procès-verbal de la réunion du **7 octobre 2024** a été approuvé à l'unanimité.

Les délibérations ci-dessous ont été adoptées à l'unanimité :

N°	Objet
30	Demande de subvention au titre du PACES
31	Décision modificative 2-2024
32	Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Cdg 59
33	Délibération ponctuelle portant création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activités
34	Territoire d'Energie Flandre – Rapport d'activités 2023 – Présentation au Conseil
35	Prestation de contrôle des factures d'énergie avec le concours du Territoire d'Energie Flandre
36	RODP Télécommunications
37	Territoire d'Energie Flandre – Cotisations communales au titre de 2025
38	Territoire d'Energie Flandre – Accord définitif pour l'implantation d'une borne de recharge pour véhicules électriques et hybrides
39	Convention de délégation de compétence vers la Région Hauts de France pour l'organisation du transport régulier de voyageur (réseau Arc en Ciel) - autorisation
40	Compte rendu des décisions prises au titre de la délégation – Art L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
41	Tarif de location de la salle des fêtes au 1 ^{er} janvier 2025
42	Attribution des cartes cadeaux aux agents

Le procès-verbal complet sera disponible en Mairie ou consultable sur le site caestre.fr dès la validation par le Conseil Municipal lors de la prochaine réunion.

Le Maire
Jean-Luc Schricke



Le Secrétaire de séance
M. Edouard Gossey

